

[Text]

Je n'aimerais pas vous entendre dire que ces opportunités n'existent pas, qu'elles vous empêcheront de donner la chance aux jeunes de gagner quelques dollars à peindre des clôtures pour employer votre expression. Je vous dirai à cet effet que lorsque j'étais député, j'ai approuvé des programmes qui visaient ma région. Ainsi, on a permis à des artistes de peindre des clôtures de baseball, et, ce faisant, obtenir de l'expérience dans le secteur d'activité qui les intéressait.

Je voudrais vous entendre me donner une certaine assurance à ce sujet. J'espère ne pas vous voir vous lancer dans une espèce d'élitisme où seuls, les gens destinés à des occupations bien identifiées dans des régions où il y a des débouchés, seuls ces jeunes-là seront appelés à se prévaloir des généreuses subventions que vous mettez à leur disposition.

L'honorable Mme Champagne: Nous sommes bien sûr très conscients, sénateurs, qu'il y a des coins du pays où les possibilités d'emplois sont mineures. Certaines villes n'ont qu'une seule industrie; il est très difficile d'y implanter ces programmes. Le programme Défi 85 offre à l'industrie privée 50 p. 100 du taux horaire en subventions. Il offre ce genre de chose aux municipalités, par exemple, avec une subvention de 75 p. 100 du taux horaire minimum et de 100 p. 100 dans le cas des groupes communautaires.

Il est très important de réaliser que ce n'est pas une forme d'élitisme.

Par contre, nous aurions tort, à mon avis, de ne pas permettre à des jeunes, lorsque c'est possible, (la demande émanant de l'industrie privée cette année indique qu'elle s'est impliquée comme jamais dans les programmes d'emploi pour étudiants) de bénéficier de subventions par l'entremise des municipalités et des groupes communautaires. Il faut accomplir le nécessaire dans ces cas.

L'un n'empêche pas l'autre et les jeunes sont extrêmement conscients de l'importance de la formation, de l'apprentissage et d'un recyclage constant. Il faut encourager cet apprentissage au moment des études. C'est un ajout qui ne doit pas se faire aux dépens d'un jeune qui doit travailler pour retourner aux études.

Le sénateur Tremblay: Est-ce que je peux poser une question?

Le sénateur Corbin: Je vous cède volontiers la parole.

Le sénateur Tremblay: Si vous êtes d'accord.

Le sénateur Corbin: Oui.

Le sénateur Tremblay: Je voudrais savoir, madame la ministre, si les emplois d'été dont vous parlez sont aussi accessibles à celui qui vient tout juste de graduer ou s'ils sont réservés à ceux qui n'ont pas terminé leurs études, c'est-à-dire à ceux pour qui c'est l'été qui précède leur dernière année.

L'honorable Mme Champagne: La représentante d'Emploi et Immigration me corrigera si j'ai tort, mais c'est vraiment pour ceux qui retournent à l'école. Par contre, pour ceux qui ont terminé, il y a d'autres programmes: «Formation jeunesse» s'adresse à des gens qui ont laissé l'école depuis au moins trois, mais pas plus de 24 mois. Il y a aussi «Accès carrière». D'autres programmes touchent davantage ceux qui ont terminé leurs études, pour les aider à intégrer le marché du travail.

[Traduction]

I wouldn't want to hear you say that these opportunities do not exist and that you are thereby prevented from giving young people the chance to earn a few dollars painting fences, to use your expression. Let me tell you that when I was an M.P., I supported programs that affected my region. Artists were given the opportunity to paint baseball park fences and thus obtain some experience in their field.

I want you to reassure me on this point. I hope that you are not embarking on some elitist program designed only to assist persons working at specific jobs in regions where opportunities exist. I hope that these young people will not be the only ones to benefit from the generous subsidies that are being made available.

Hon. Mrs. Champagne: Of course, we are aware of the fact that job opportunities are scarce in some regions of the country. Some towns have only one industry. In such cases, it is very difficult to carry out these programs. The Challenge 85 program provides subsidies to industry equal to 50 per cent of the hourly wage. Municipalities receive a subsidy equal to 75 per cent of the minimum hourly wage while community groups receive subsidies equivalent to 100 per cent.

It is important to realize that this is not a form of elitism.

However, in my opinion, it would be wrong for us to prevent young people from benefitting, whenever possible, from subsidies awarded to municipalities and community groups. This year, the demand from private industry indicates that there is an extraordinary interest in student employment programs. Therefore, we must do everything we can in these cases.

Young people are very much aware of the importance of training, development and retraining programs. We must encourage them to learn while they are still students. However, this learning should not be at the expense of the young person who must work in order to go back to school.

Senator Tremblay: May I ask a question?

Senator Corbin: By all means.

Senator Tremblay: You have no objections?

Senator Corbin: No.

Senator Tremblay: Madam Minister, could you tell me whether the summer jobs you spoke of are available to students who have just graduated or whether they are reserved for those who still have one year of study remaining?

Hon. Mrs. Champagne: The representative of Employment and Immigration will correct me if I'm wrong, but the program is designed essentially for those who will be going back to school. However, students who are graduating can take advantage of other programs. Youth Training is designed for young people who have been out of school for no less than three, but no more than 24 months. Career Access is another program. Other programs are geared more toward young peo-